

La rivière Vincelotte part en voyage pour s'inspirer et se végétaliser

Montmagny, 22 août 2019 : L'Organisme de bassin versant de la Côte-du-Sud (OBVCdS) lance un projet visant l'amélioration de la qualité de l'eau et des habitats riverains du bassin versant de la rivière Vincelotte. Ce projet, d'une durée de quatre années, permettra la réalisation d'aménagements de bandes riveraines, de haies brise-vent et d'îlots de biodiversité en milieu agricole dans le territoire de la rivière Vincelotte.

La rivière Vincelotte s'écoule sur le territoire des municipalités de Cap-Saint-Ignace et de L'Islet. Les analyses des échantillons de l'eau récoltés durant l'été 2011 ont démontré que la qualité de l'eau de la rivière est considérée comme étant mauvaise. Plusieurs paramètres présentent des dépassements des critères de protection, entre autres pour l'azote ammoniacal, la chlorophylle totale, les coliformes fécaux, le phosphore total et les matières en suspension. La plupart des usages risquent donc d'être compromis. Ces facteurs justifient la campagne de sensibilisation, la mise en place et la réalisation d'actions concertées dans cette zone considérée prioritaire pour la région de la Chaudière-Appalaches.

Le 30 août 2019, le projet démarre en force grâce à un voyage de formation pour les producteurs agricoles du territoire sur l'agroforesterie à la Ferme Bertco à Baie-du-Febvre dans la MRC de Nicolet-Yamaska. Cette ferme est une entreprise agricole reconnue pour ses réalisations innovantes en matière de biodiversité. Les frères Côté possèdent 72 vaches en lactation ainsi que 165 hectares en culture conventionnelle où sont cultivés du maïs, du soya ainsi que des céréales d'automne et des prairies. L'ensemble des cultures est semé en semis direct et un système d'agriculture de précision pour les interventions en champs est utilisé. La première haie brise-vent a été implantée en 2005 et à partir de 2012, un système agroforestier intercalaire a été implanté sur la ferme. Ce mode de production consiste à planter des rangées d'arbres suffisamment espacées pour cultiver des plantes agricoles entre les rangées d'arbres. Ce système semble offrir plusieurs avantages :

- Maintient les cultures pérennes et les céréales d'automne;
- Stabilise les rendements face aux fluctuations climatiques de plus en plus extrêmes;
- Limite l'érosion hydrique et éolienne;
- Conserve et restaure la biodiversité;
- Réduit les lessivages des éléments minéraux et des pesticides grâce aux racines;
- Embellis le paysage agricole;
- Limite les odeurs;
- Favorise le bon voisinage et plus encore.

L'OBVCdS espère que ce voyage sera une source d'inspiration pour les participants et participantes et que cela influencera l'évolution du paysage agricole à proximité de la Rivière Vincelotte dans les années à venir.

Dans les prochaines semaines, les producteurs agricoles du secteur seront contactés et invités à rejoindre le projet. Ceux qui désirent en savoir plus sur le projet ou le voyage sont invités à contacter Geneviève Roux, responsable en agriculture à l'OBVCdS.

La réalisation de ce projet est rendue possible grâce à la participation financière de la Fondation de la faune du Québec et du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dans le cadre du programme Prime-Vert.



Contacts :

Geneviève Roux, agr., Responsable en agriculture

418-248-4566, poste 523 ou agriculture@obvcotedusud.org